

Charpenterie-menuiserie

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
254-992	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	30	2
261-651	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15	1
261-665	Utiliser des outils manuels portatifs et des outils électriques pour effectuer des assemblages	75	5
261-676	Traiter de l'information liée à des plans, à des devis et à des croquis	90	6
261-683	Effectuer des calculs relatifs à la planification	45	3
261-694	Effectuer des opérations d'alignement et de nivellement	60	4
261-703	Effectuer des activités d'échafaudage, de levage et de manutention	45	3
261-716	Fabriquer et installer l'ameublement et les accessoires de finition	90	6
261-727	Construire des coffrages d'empâtements, de murs de fondation et de murs de béton	105	7
261-732	Effectuer des activités liées à la pose de fondations profondes	30	2
261-747	Construire des coffrages de colonnes, de poutres, de dalles et d'escaliers de béton	105	7
261-754	Construire des charpentes de planchers	60	4
261-766	Construire des charpentes de murs	90	6
261-777	Construire des toitures	105	7
261-783	Effectuer des travaux d'isolation, d'insonorisation et de ventilation	45	3
261-797	Effectuer des travaux de finition extérieure	105	7
261-808	Effectuer des travaux de finition intérieure	120	8
261-818	Construire des escaliers de bois	120	8
261-821	Préparer son intégration au marché du travail	15	1
		1350	90